

COMMUNE DE WIMMENAU



**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE ORDINAIRE du 11 MARS 2014**

**Présents** : MM. Mmes : RUCH Marc - RICHERT Louise - DEININGER Yves - DORSCHNER Adrien - HARRER Rémy - HUCKENDUBLER René - JOCHEM Annick – REBJOCK Thomas - STENGER Simone - TRUNK Claude.

**Absents excusés** : KLOPFENSTEIN Maurice - SCHAEFFER Bernard

**Absent non excusé** : KLOPFENSTEIN Julien.

**ORDRE DU JOUR** :

- 1°) Approbation compte-rendu du 07 Février 2014
- 2°) Comptes Administratifs 2013
- 3°) Comptes de gestion 2013
- 4°) Affectation des résultats 2013
- 5°) Vote des taux 2014
- 6°) Subventions
- 7°) Maintenance logiciels médiathèque
- 8°) Rythmes scolaires
- 9°) Divers
  - Elections

**Décisions prises** :

1°) **APPROBATION COMPTE-RENDU DU 07 FEVRIER 2014**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, approuve le compte-rendu de la séance du 07 Février 2014.

2°) **COMPTES ADMINISTRATIFS 2013**

Le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal sous la présidence de Mme Louise RICHERT, Adjoint au Maire, approuve à l'unanimité le compte administratif 2013 de la Commune, ainsi que les comptes administratifs annexes (réseau câblé et cimetièrè).

### 3°) COMPTES DE GESTION 2013

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2013 de la Commune de Wimmenau, ainsi que les comptes de gestion annexes (réseau câblé - Cimetière) présentés par M. WEISS, Trésorier.

### 4°) AFFECTATION DES RESULTATS 2013

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de la Commune de Wimmenau exercice 2013 :

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013
- constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 253.228,50 € le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

\* 253.228,50 € affectation au financement de la section investissement.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du réseau câblé de la Commune de Wimmenau exercice 2013 :

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013
- constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 38.442,08 € le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

\* 38.442,08 € affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur).

### 5°) VOTE DES TAUX 2014

Le Conseil Municipal VOTE les taux d'imposition pour l'année 2014 (identiques aux taux votés en 2013), comme suit :

A - Taxe d'habitation	9,10 %	pour un produit de	110.110,00 €
B - Taxe foncière (bâti)	10,00 %	pour un produit de	75.980,00 €
C - Taxe foncière (non bâti)	74,65 %	pour un produit de	16.348,00 €

**TOTAL      202.438,00 €**

### 6°) SUBVENTIONS

- ASSOCIATION DES AMIS DU MEMORIAL DE L'ALSACE-MOSELLE

Le Conseil Municipal décide de verser pour l'année 2014 une subvention de 100 € à l'Association des Amis du Mémorial d'Alsace Moselle à SCHIRMECK.

- CROIX BLEUE

Une subvention de 80 € est accordée à l'Association Croix Bleue de Bouxwiller pour l'année 2014.

### 7°) MAINTENANCE LOGICIELS MEDIATHEQUE

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un contrat **de maintenance des logiciels MICROBIB** installés à la Médiathèque pour l'année 2014 avec télémaintenance, pour un montant de **279,00 € HT**.

## 8°) RYTHMES SCOLAIRES

Après avoir réceptionné la notification des nouveaux horaires, les directrices des 2 écoles nous ont fait savoir que les parents des élèves n'ont pas suivi la proposition faite en décembre 2013 et validée par le Conseil Municipal en date du 17 décembre 2013. Les élus prennent connaissance des nouvelles propositions pour le fonctionnement des écoles à la rentrée 2014/2015, pour les horaires sur 9 ½ journées et les valident comme suit :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h15/11h30	8h15/11h30	8h15/11h15	8h15/11h30	8h15/11h30
13h30/15h30	13h30/15h30		13h30/15h30	13h30/15h30

## 9°) DIVERS

L'organisation des élections municipales a été mise en place.

Wimmenau, le 19 mars 2014  
Le Maire  
Marc RUCH